



LEMONDE.FR | 09.12.08 | 20h21 • Mis à jour le 10.12.08 |

Le chômage partiel diversement vécu à PSA et chez son sous-traitant

A situation exceptionnelle, "mesure exceptionnelle", selon PSA. Après l'effondrement du marché automobile en Europe ces derniers mois, 4 000 salariés de l'usine [Peugeot-Citroën de Poissy](#) (Yvelines) vont se retrouver en chômage partiel du 10 décembre au 6 janvier, le groupe ayant annoncé une réduction de sa production de 30 % au quatrième trimestre. Mais à la différence des salariés de nombreux sous-traitants du groupe, également arrêtés pendant cette même période, ceux de PSA recevront un salaire plein. Grâce à un accord sur l'annualisation du temps de travail signé en mars 1999, leur perte de pouvoir d'achat se limitera à quelques dizaines d'euros, qui correspondent à diverses primes (panier, transport, poste).

Au moyen d'un système de crédit-temps, le salarié "rembourse" à l'entreprise ses périodes chômées (dans la limite de 26 jours), en travaillant plus lors des périodes de forte activité. "Aujourd'hui, la direction ne voudrait plus signer un tel accord", estime [Mohammed Ghezal](#), délégué FO, selon lequel "beaucoup profitent de cette période pour partir en vacances". "C'est nous qui payons notre chômage", estime pour sa part [Hassan Belhatir](#), militant CGT à Poissy, qui regrette la "flexibilité" engendrée par un tel texte. Il est d'ailleurs convaincu que "si la crise continue, la direction invitera les syndicats à en renégocier quelques articles". Le groupe se contente lui de rappeler qu'"il n'y avait pas eu de jours chômés en 2007", et que "cette année, nous avons commencé par épuiser la variable d'ajustement traditionnelle, à savoir la réduction du nombre d'intérimaires et de CDD".

"CE NE SONT PAS DES VACANCES"

Tous les salariés de l'industrie automobile ne bénéficient pas d'un tel régime. *"Chez Renault, ils perdent entre 300 et 400 euros par mois",* évalue [Mohammed Ghezal](#). Et la situation est souvent plus difficile pour les salariés des sous-traitants. Chez [Lear Corporation Seating](#), une entreprise qui fabrique en région parisienne des sièges pour Peugeot et Citroën, les salariés avaient déjà dû chômer dix jours chacun depuis octobre. Et seront soumis au même chômage partiel que leur client exclusif en décembre et janvier. *"Lorsque nous avons appris le nombre de jours touchés chez PSA, ça a été un véritable coup de massue, nous n'avions jamais connu une telle crise avant,*

raconte [Antoine Mendes](#), agent de maîtrise et délégué FO à l'usine [Lear de Cergy](#). On a compris tout de suite ce que ça allait nous coûter." Car en période de chômage partiel, les ouvriers de Lear ne touchent habituellement que 50 % de leur salaire, soit le minimum légal. En décembre, ils n'auraient donc gagné que 800 à 900 euros, au lieu de 1 400, explique Karim (le prénom a été modifié), représentant syndical CGT chez Lear sur le site d'Eragny.

Les salariés se sont mis en grève fin novembre pour obtenir que les jours de chômage partiel soient payés à 70 %. Au bout de quatre jours de conflit, la direction a accordé le paiement à 100 % des onze jours chômés de décembre, à condition qu'ils soient compensés par quatre samedis travaillés, indiquent les syndicats. Mais Karim s'inquiète : *"Il n'y a pas d'accord pour 2009. On ne sait pas ce que la direction décidera s'il y a de nouveau des journées non travaillées".*

"Pour moi, ce ne sont pas des vacances, raconte [Antoine Mendes](#), parce qu'on sait qu'on peut être appelé. Aujourd'hui par exemple, je devais être au chômage. Ils m'ont appelé à 6 h 30 ce matin parce qu'ils avaient besoin de moi. J'aurais pu dire non, mais j'ai accepté. Le but pour moi, c'est d'éviter la catastrophe, c'est-à-dire la fermeture de l'usine." Pour lui, "c'est comme s'il y avait un désert à traverser. On sait où il commence, mais on ne sait pas où il se termine".

